

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

Comme chacun sait, le nouvel hôpital Jules Bordet, dit « New Bordet » est implanté à l'arrière de l'actuel hôpital « Érasme ». Lorsqu'il ouvrira ses portes, les patients et le personnel devront parcourir une distance d'un kilomètre (soit +/-15 min à pied) depuis la sortie de la Station « Érasme » jusqu'à l'entrée de l'hôpital. Cette distance est beaucoup trop longue pour des personnes âgées ou souffrantes. Dès lors, j'estime qu'il est absolument indispensable que le Collège demande de toute urgence à la « STIB » de modifier le « plan bus » afin d'amener le terminus du bus 74 initialement prévu à hauteur de « Multipharma » aux portes de ce nouvel hôpital. L'espace suffisant existe mais il convient d'agir vite afin d'intégrer l'aménagement du terminus dans la phase d'aménagement des abords. De plus, déplacer le terminus du 89 du Westland vers Multipharma permettrait de connecter également le quartier du Westland avec l'Hôpital Erasme. Les conditions pour voir les bus aux portes de l'hôpital sont le bon sens et la volonté politique. J'espère que vous en ferez preuve.

Ma questions est la suivante, chers membres du Collège :

Comptez-vous introduire une telle demande auprès de la « STIB » ?

D'avance merci pour votre réponse

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜSCH répond que la commune est actuellement en discussion avec la « STIB ». La localisation du futur terminus du bus 74 dessert à la fois la partie la plus excentrée du quartier « Chaudron » et le dépôt de la « STIB » en cours de construction. Cela entraîne une réflexion sur le « New Bordet » et le Collège s'est interrogé sur le pourquoi de son absence d'intégration à l'époque. Il y quelques années, lors de l'étude d'incidence du « New Bordet », l'arrêt devant l'hôpital avait été examiné et une desserte complémentaire en transports au public avait été écartée car l'hôpital « Erasme » poussait considérablement en faveur du développement et de l'accessibilité des parkings automobiles des deux hôpitaux. Le Collège et la « STIB » vont réétudier cette demande.